



RECODIFICATION DU CODE DES DOUANES

VOLET FORMATION

LES AMBASSADEURS, FUTURS FORMATEURS, SERONT FORMÉS EN JANVIER À LA ROCHELLE ET TOURCOING APRÈS UN PRÉREQUIS SUR YDIE. LES AGENTS SERONT FORMÉS DE FÉVRIER À AVRIL.

UN PROJET MAJEUR... PORTÉ PAR DES ÉQUIPES ENGAGÉES

La recodification du Code des Douanes constitue un chantier inédit et essentiel. Aujourd'hui, ce projet avance grâce à la compétence, à la disponibilité et à la résilience des collègues de la DNRFP et de la DG qui sont pleinement mobilisés malgré des moyens insuffisants.

Ils ont su produire un travail remarquable. **Les collègues n'ont bénéficié d'aucune décharge ou renfort, travaillant tard le soir, les week-ends ou durant les congés pour répondre à une commande passée le 15 juillet... pour octobre !**

Ce Plan National de Formation, qui repose sur : les formateurs à La Rochelle, les formateurs à Tourcoing, les rédacteurs de JCF, sera réparti en cinq modules : CI, Réglementation Douane, Poursuites & Transactions, Pouvoirs, dispositions relatives à l'outre-mer.

DES AMBASSADEURS IMPLIQUÉS

Les ambassadeurs seront formés à La Rochelle et Tourcoing du 12 au 30 janvier 2026, sur 2 jours 1/2 avec 1/2 journée supplémentaire pour les ultra-marins, (ils devront avoir fait le « prérequis » sur YDIE avant la formation en présentiel, a priori entre le 2 et le 11 janvier), puis ils formeront entre février et avril l'ensemble des collègues, en priorité les personnels jugés « publics prioritaires ».

LES SERVICES FP SOUS PRESSION

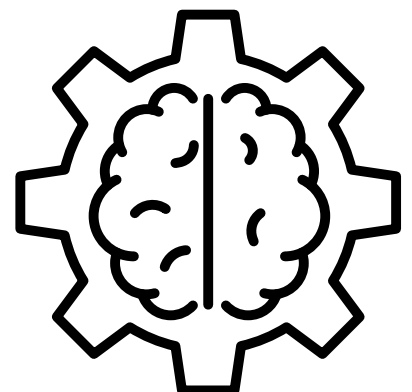
L'ensemble des agents qui devront être formés par les ambassadeurs devront également réaliser le « prérequis » sur l'appli YDIE.

Les rédacteurs FP, quant à eux, seront formés en distanciel les 11 et 18 décembre... en pleine période de concours et à la veille des fêtes !

Ensuite, ces mêmes rédacteurs FP devront inscrire tous les agents de leurs circonscriptions sur la plateforme (toujours en pleine période de concours), sans certitude aucune que celle-ci fonctionne : on croise les doigts !

Un temps dédié sera programmé pour chaque agent afin de garantir les conditions locales nécessaires à la réalisation de ce prérequis. C'est une charge de travail en plus, malvenue à cette époque de l'année.

RECODIFICATION,
VOLET
FORMATION,
DÉCEMBRE 2025



UNE ÉCHÉANCE QUI ARRIVE TRÈS VITE, TROP VITE !

Une journée et demie de formation est prévue pour le public prioritaire (SURV, OP/CO, SRE, agents poursuivants, cadres supérieurs et 1/2 journée pour le public non prioritaire (PLI, RH et autres fonctions supports), toutes les formations se dérouleront en présentiel, et, nécessiteront une organisation minutieuse afin d'éviter tout couac.

Le plan est ambitieux, sachant que l'ensemble des agents constituant le public prioritaire devra être formé avant le 1er mai, date de déploiement du nouveau Code des Douanes.

Cela sous-entend la disponibilité d'une grande partie des effectifs douaniers sur 3 mois sans discontinuer (février, mars et avril, toujours en période de concours !).

SUPPORT CONTENTIEUX : UNE CHARGE DE MISE À JOUR CONSIDÉRABLE

Les équipes sont en train de réactualiser les supports, les PV, Garance, le tout sans temps dédié ni renforts !

PAS DE SERVICE APRÈS-VENTE

- Aucun remplacement des formateurs n'est prévu à ce jour dans les services.
- Le "service après-vente" annoncé se résume à : un chatbot (qui n'est toujours pas alimenté), des fiches explicatives qui ne sont toujours pas validées par la DG.

LA CFDT DEMANDE

- Une cellule nationale dédiée pour répondre aux questions,
- Un appui IA fiable (prise de contact nécessaire avec les concepteurs français de LegiGPT).

La CFDT porte des exigences claires :

- Un temps officiel de formation dans les services (y compris en e-formation avec télétravail exceptionnel).
- Des outils efficaces et du temps pour les utiliser.
- Des renforts immédiats pour les formateurs et chefs de projet.

LA RECODIFICATION DOIT ÊTRE UN SUCCÈS COLLECTIF. ELLE NE PEUT REPOSER UNIQUEMENT SUR LE DÉVOUEMENT DES AGENTS.

